



# Le droit à l'éducation



© UNICEF/NYHQ/1997-1196/Giacomo Pirozzi



## QU'EST-CE QUE LE DROIT À L'ÉDUCATION ?

Chaque enfant doit pouvoir apprendre à lire et à écrire. L'éducation est nécessaire pour bien préparer ta vie d'adulte :

- Elle te permet de **t'épanouir, d'acquérir des connaissances et de te développer** afin de pouvoir, autant que possible, choisir ton métier, en fonction de ton identité, de ta langue, de ta culture et de tes compétences.
- Elle permet aux enfants d'**apprendre à se protéger** et à protéger les autres contre les maladies.
- Elle permet d'améliorer leur vie de tous les jours et de **lutter contre la pauvreté**.

L'accès à l'éducation primaire doit donc être **gratuit et obligatoire** pour tous. Chaque enfant doit pouvoir recevoir un **enseignement de qualité**, par des professeurs formés, quels que soient son niveau et sa personnalité. Les frais supplémentaires, tels que l'uniforme, les frais d'examens, les transports et les repas, doivent être le plus largement pris en charge par les pouvoirs publics. De cette façon, les familles les plus pauvres peuvent permettre à leurs enfants d'aller à l'école.

L'école pour tous est un **Objectif du Millénaire pour le Développement à atteindre en 2015**.

C'est aussi l'un des cinq objectifs majeurs de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), dont le texte consacre les articles 28 et 29 directement au droit à l'éducation. Les États qui ratifient la CIDE s'engagent à **lutter contre l'ignorance et l'analphabétisme**.

Le droit à l'éducation est fondamental car il t'aide à **faire respecter tous tes autres droits**.

## ET EN FRANCE ?

L'instruction en France est obligatoire de 6 à 16 ans. Tu dois pouvoir recevoir une **éducation laïque et gratuite, à l'école ou sous une autre forme** (par exemple, avec des cours à distance).

Chaque année, 150 000 jeunes quittent l'école sans diplôme, ce qui rend très difficile pour eux de trouver un emploi et les met en situation d'exclusion sociale.

© UNICEF/NYHQ/2006-2461/Giacomo Pirozzi



## LEXIQUE

**Analphabétisme** n.m. Fait de ne pas savoir lire ni écrire.

**CIDE** n.f. Convention internationale des droits de l'enfant.

**Enseignement** n.m. Fait de transmettre des connaissances.

**Exclusion sociale** n.f. Fait d'être tenu à l'écart de la société, par exemple lorsque quelqu'un n'a pas de travail.

**Ignorance** n.f. Manque de connaissances.